

DEVOILEMENT PLAQUE COMMEMORATIVE

CHATEAU BEGUE CAZAUBON

JEUDI 16 OCTOBRE 2014

Je suis heureux d'être parmi vous à l'occasion de cet Hommage aux victimes des crimes racistes et antisémites, mais aussi en hommage aux justes qui les ont aidées et protégées.

Je salue les associations d'anciens combattants et plus particulièrement, celles issues de la Résistance et de la déportation pour leur engagement et pour le rôle remarquable qu'ils ont joué.

Je remercie Monsieur Jean Michel AUGRE, Maire de Cazaubon pour son aimable invitation.

Je salue la présence des Familles d'ANDRE et SENTOU descendants respectivement de Simone et Henri d'ANDRE et d'Yvette et Fernand SENTOU, qui ont été déclarés justes parmi les nations ainsi que la dizaine de représentants des familles qu'ils ont sauvées.

Je salue la présence d'Albert SEIFER, délégué régional du comité français pour Yad Vashem.

Aujourd'hui, nous honorons des hommes et des femmes qui ont choisi de s'opposer à l'infamie d'un terrorisme d'Etat, des personnes qui ont choisi d'ouvrir leur cœur et de tendre une main amie à des hommes, des femmes et des enfants qu'un régime barbare avait décidé d'opprimer et d'exterminer.

Aujourd'hui, nous disons notre reconnaissance et nos remerciements à tous ces hommes et toutes ces femmes qui ont mis en péril leur vie pour en sauver d'autres.

Leur action a permis de rendre son honneur à notre pays alors que celui-ci traversait une des pages les plus sombres de son histoire.

Nous sommes ici pour eux, pour les descendants de leur famille, mais aussi pour les générations qui n'ont pas connu la guerre et ses horreurs.

Nul, ici, en effet, ne doute de l'impérieuse nécessité de transmettre aux jeunes générations la mémoire de la Résistance et de la déportation. Ce témoignage, est un lien entre les générations fondé sur la transmission du souvenir.

Aux témoins et aux acteurs de cette période héroïque et tragique à la fois, aux enfants et petits enfants présents ici, je veux exprimer mon admiration et ma reconnaissance. Je pense être le juste interprète d'un pays qui vous doit beaucoup.

Vous êtes les représentants de ces milliers d'anonymes, de ces hommes et de ces femmes de toutes conditions, de toutes origines, de toutes convictions religieuses ou politiques qui ont aidé au péril de leur vie, d'autres hommes, d'autres femmes, d'autres enfants. Tous étaient différents et si semblables à la fois. Persécutés et pourchassés au nom d'une idéologie criminelle par un envahisseur et parfois avec ses complices français qui pouvaient être des fonctionnaires obéissant à des instructions données par les autorités du régime de Vichy, ou des français de la rue qui s'accommodaient parfois avec zèle des dispositions pour instaurer une nouvelle société qui rejetait les juifs et les étrangers

Nous devons tous mesurer le courage de ces héros anonymes qui ont dû prendre position, passer à l'action, au risque de se mettre en danger, eux et leurs familles, animés par le souci du respect de la dignité humaine, fondement de la civilisation.

Pour toutes celles et tous ceux qui ont fait ce choix, le risque était réel. L'entraide et la solidarité avaient un prix : arrestations, prison, torture, exécution et déportation.

Parmi tous ces acteurs de la France libre qui ont agi pour la dignité humaine, je veux rendre un hommage particulier aux justes. Leurs actes de courage, honorés dans le cadre de la loi instituant le mémorial Yad Vashem à Jérusalem, montrent qu'il ne faut jamais désespérer de l'homme même lorsque la lumière de l'humanité vacille et **Le Talmud** nous rappelle que « **celui qui sauve un être humain sauve l'univers tout entier** ».

La création par l'équipe de l'abbé Glasberg sur le domaine de la famille d'André du centre d'accueil agricole du Bégué en août 1942 répond à cet élan porté par une noblesse de coeur.

Le domaine du Bégué accueillera ainsi, des Allemands, des Autrichiens, des Yougoslaves, des Polonais, des Russes, des Hollandais, des Tchécoslovaques qui ont fui leur pays pour échapper aux mesures antisémites, d'autres installés en France depuis plusieurs années s'y rendront pour échapper à la police de Vichy.

Entre 100 et 130 personnes seront hébergées de façon continue jusqu'à la fin de la guerre.

Pour que cela puisse se faire, il aura fallu que le centre d'accueil bénéficie d'aides et de bienveillances nombreuses. Elus, prêtres, fonctionnaires civils, mais aussi militaires car comment imaginer que les gendarmes n'aient pas joué un rôle décisif dans le sauvetage de ces personnes au cours de ces 3 années.

Il ne faut pas oublier que cela ne s'est pas passé comme ça partout en France. Il faut se souvenir que ce sont des forces de police françaises qui ont réveillé au matin du 16 juillet 42 les 13 000 juifs arrêtés lors de la rafle du vélodrome d'Hiver.

Ce sont des gendarmes français qui les ont escortés jusqu'au camp de Drancy.

Ce sont des fonctionnaires français qui les ont livrés, en toute complicité, à l'occupant nazi et soumis ainsi à leur sinistre entreprise de mort.

Et puis, il y avait tous ces hommes et ces femmes ordinaires qui ont choisi d'être du côté du droit, de la justice, de la liberté et de l'humanité. Parfois actifs comme les couples d'André et Morandin (propriétaire et régisseur du château) et ceux qui savaient mais qui n'ont pas trahi comme Léon Malandain contrôleur cantonal du ravitaillement général de Cazaubon et tous les agriculteurs qui vivaient autour du domaine et chez lesquels les « hébergés » de Bégué travaillaient de temps à autres.

Tous ces hommes et ces femmes de biens se sont singularisés par leur comportement courageux, depuis les premiers jours, ils ont refusé la défaite en renonçant à leur sécurité.

Au sein de mouvements, de réseaux et de maquis, ils amèneront, grâce à leur certitude et l'exemplarité de leur engagement, de nombreux Gersois à les rejoindre et à participer aux combats libérateurs de cette France occupée.

Car Bégué ne fut pas qu'un refuge. Il fut aussi un encouragement à la Résistance et je n'oublie pas les 28 volontaires qui s'engagèrent dans le Bataillon de l'Armagnac.

Sans jamais abdiquer, avec la peur au ventre, ils avanceront avec fierté, bien souvent au péril de leur vie, jusqu'à la victoire finale.

La victoire de la vie sur la mort.

Mais il nous faut nous interroger pour comprendre comment, dans un pays comme le nôtre, figurant parmi les plus grandes puissances, pays qui a inventé les droits de l'homme, terre d'accueil de tradition séculaire, des gens en sont venus à risquer leur vie pour s'opposer à un ennemi animé par une idéologie criminelle.

L'impuissance des élites à certains moments de notre l'histoire est effrayante. Comment imaginer un tel effondrement, un tel reniement de son passé, de ses valeurs ancestrales.

L'Histoire d'une nation n'est pas toujours heureuse, ni glorieuse. Pourtant, nous sommes héritiers de toute cette histoire qu'il nous faut assumer.

Et nous devons nous souvenir de tous les convois qui se succéderont, pour ne s'arrêter que le 17 août 1944, après que 75 721 juifs de France furent déportés.

Le département du Gers, a lui aussi, connu ces lâchetés et ces actes héroïques, ses bourreaux et ses héros.

Au total on dénombre 140 juifs décédés en déportation suite aux :

1. rafle du 26 août 1942 ( 90 personnes)
2. rafle du 24 février 1943 (22 personnes)
3. déportés de 1942 à 1944 (35 personnes)

Seuls 7 reviendront des camps de la mort,

Toute cette histoire est notre histoire, une histoire commune que nous recevons en héritage et dont nous devons nous rappeler sans cesse pour qu'elle ne se reproduise pas.

La transmission est un des remèdes à la faiblesse et la lâcheté des Hommes et de ses élites.

Il nous appartient, mais plus particulièrement à la jeunesse, qui aura bientôt la responsabilité de conduire le pays, de reprendre le flambeau et de travailler à la construction d'un avenir de tolérance, de respect, de liberté et de paix.

La tâche est ardue, car il suffit de regarder l'actualité pour se persuader que le fanatisme n'a pas disparu.

La vigilance nous incombe à tous; elle nous oblige à perpétuer ce devoir de mémoire, précisément nous le faisons aujourd'hui pour qu'elle demeure le meilleur rempart contre le renoncement et la tyrannie.

Ne pas oublier, et combattre l'inacceptable sont les conditions d'une paix juste que nous devons tous espérer et rechercher.

Si une indignité marque à jamais l'histoire de notre pays, il convient aussi de rendre un hommage particulier aux justes et aux français qui ont refusé de participer à cette ignominie. Leurs actes de courage ont permis de sauver plus de 240 000 personnes, soit les trois quarts de la population juive de France.

Je veux leur rendre hommage, et citer le nom des justes de France gersois :

Marguerite et Marius BOUCHARD – Lombez

Maurice COUAIRON – Auch

Clothilde et Valentin DAUBAS – Bonas

Léah DAUGA - à Coustilles par Aviron-Bergelle

Clair ESCRIBA et Henriette MAZET (sa fille) – Saint-Clar

Achille LABORIE – Castillon-Saves

Marie et Gaston LACAVE – Mirande

Marie-Louise et Gabriel LANOUX – Condom

Jules LAPEYRERE – Castin

Betty ORLHAC – Cazaubon

Denise RIEU-HACHON – Auch

Abel SARRAMIAC – Auch

Simone SIBONI – Auch

Marie et Léopold TERRE et leurs enfants Fernande, Germaine et Jean – Riscle

Odette et Robert TIENNOT – Auch

Arthur-René SENTEX – Lectoure

Mélanie DUPRAT - Lectoure

Pour conclure Simone et Henri d'ANDRE – Cazaubon (Château du Bégué)

et Yvette et Fernand SENTOU – Cazaubon

A vous tous merci.